



EQUIPE DE FRANCE HANDBALL

CHAMPIONS  
MONDIAL 2017COMITÉ PARIS  
FFHANDBALLCOMITÉ SEINE  
ET MARNE  
FFHANDBALLCOMITÉ  
YVELINES  
FFHANDBALLCOMITÉ  
ESSONNE  
FFHANDBALLCOMITÉ  
HÂUTS DE SEINE  
FFHANDBALLCOMITÉ SEINE  
SAINT DENIS  
FFHANDBALLCOMITÉ VAL  
DE MARNE  
FFHANDBALLCOMITÉ  
VAL D'OISE  
FFHANDBALL

# HAND ACTU IDF

l'actualité du handball francilien  
n°8 - 5 juin 2017LIGUE  
ÎLE DE FRANCE  
FFHANDBALL

## le hand francilien au top !

La fin de saison est là et avec elle son lot de joie devant la concrétisation d'efforts fournis tout au long de la saison. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos clubs brillent particulièrement dans cette période...

### Des parisiens finalistes de l'EHF Champions league et champions de France

Ce dimanche, tous les yeux du handball français étaient tournés vers la Lanxess Arena de Cologne où se jouait la finale de la Champions League entre le **Paris St-Germain HB** et le Vardar Skopje. Le dénouement est malheureux...

Le dénouement cruel pour nos Parisiens qui s'inclinent dans la dernière seconde du temps réglementaire... D'immenses regrets donc, mais les coéquipiers de Nikola Karabatic se consoleront jeudi soir lors de la dernière journée de Lidl StarLigue (face au HBC Nantes) en fêtant le 3<sup>e</sup> titre consécutif de champions de France !



### Un championnat de ProLigue maîtrisé par les Franciliens.

L'ogre du championnat, le **Tremblay-en-France HB**, a bien tenu son rang et s'est donc offert le titre de champion de France avec 9 points d'avance sur le deuxième. L'interlude hors de l'élite n'aura donc duré qu'une saison !



Celui du **Massy EHB** en revanche aura duré 18 ans... Car les Lions de l'Essonne ont bel et bien arraché au Chartres MHB28, à l'issue de la finale des play-offs, le droit d'accompagner les Tremblaysiens en Lidl StarLigue.

Sans oublier la très belle saison de l'**UMS Pontault-Combault** conclue par la 2<sup>e</sup> place de la saison régulière, avant de se faire éliminer par le Chartres MHB28 en 1/2 finale des play-offs...



## sommaire

### actualité francilienne

- le hand francilien au top ! p. 1

### champions régionaux

- champions de pré-nationale IFE & PIFO p. 2

### Informations administratives

- informations intersaison 2017 p. 4

### Évènement territorial

- finalités des championnats de France (programme) p. 6



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE  
DE HANDBALL

13 allée Jacques-Brel - 92240 Malakoff

tél : 01 46 44 87 68

fax : 01 46 48 03 81

[5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net)

\* île de France

## D2 F

Très belle saison de l'Ent. Noisy-le-Grand / Gagny conclue par une très prometteuse 2<sup>e</sup> place. En règle générale, cette place donne accès à la division supérieure... mais sans statut VAP, pas d'accession possible à la LFH...



## N2 masc., la réserve du PSG veut briller elle aussi !



Auteur du meilleur parcours parmi les 6 poules de N2 masc., l'équipe réserve du **Paris St-Germain HB** ira disputer le titre de champion de France de sa catégorie samedi prochain, à la Halle Carpentier (cf page 6 le programme complet de la semaine de compétition).

## HANDBALL

Mais en plus de cette première équipe, nous retrouvons le **Torcy HBMLV** qui termine à la première place de la poule 2 (et qui accède donc à la N1), suivi de l'**AS St-Ouen-l'Aumône**. La poule 3, celle dominée par le PSG, voit également le **HBC Livry-Gargan** à la 2<sup>e</sup> place.



## N3 masc., nouveau prétendant au titre de champion de France



En N3, c'est également un francilien qui ira disputer à une équipe ultramarine le titre de champion de France samedi 10 juin à Paris : le **HBC Serris VE** a en effet réalisé la saison presque parfaite (une seule défaite).

Par ailleurs, dans la poule 3, c'est le **Villemomble HB** qui décroche la première place et donc l'accession en N2. La poule 4 (celle du HBC Serris VE) voit 4 franciliens aux 4 premières places (malheureusement, le **Stade de Vanves**, 2<sup>e</sup>, a échoué lors de son match de barrage pour l'accession en N2).



Et plus fort encore, dans la poule 5, ce ne sont pas moins de 6 clubs franciliens qui figurent dans les 7 premières places... L'**US Lagny**, son solide leader, accède donc à la N2, accompagné par son dauphin le **Morsang-Fleury HB** (qui a remporté son match de barrage) !



## N3 fém., accession pour l'US Palaiseau

Au terme de sa saison, ponctuée par une très belle première place de la poule 5, l'**US Palaiseau** retrouve donc la N2.



## Moins de 18 ans masc. – Challenge Falcony

Un immense bravo au collectif des moins de 18 ans de l'**US Ivry** qui inscrit son nom une nouvelle fois au palmarès du Challenge Falcony (le plus haut niveau de compétition de cette catégorie), et ce pour la 2<sup>e</sup> saison consécutive !



Bravo également à leurs adversaires de l'**US Créteil Handball** pour qui la séance des tirs aux buts a été fatale...

Une pensée enfin aux joueurs du **Paris Galaxy Handball** qui terminent à la 4<sup>e</sup> place de cette compétition.

3 sur 4 dans le dernier carré... l'Île-de-France était quand même très bien représentée cette année !

## Moins de 18 ans masc. – Élite

Les Tremblaysiens sont aussi des récidivistes : pour la deuxième saison consécutive, les jaune-et-noir sont à nouveau titrés dans la deuxième division de la catégorie !

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle performance



## Moins de 18 ans masc. – Honneur

Nouveau titre pour l'**AC Boulogne-Billancourt**. Après l'excellence l'année dernière, les Alto-Sequanais sont à nouveau champions de France, mais en honneur cette fois-ci.

Bravo au club pour cette belle continuité de résultats et félicitations à tout le groupe !



## Intercomités – championnat de France – le Val-d'Oise sacré !



Très belle performance de la **sélection masculine du Val-d'Oise** qui s'empare donc du titre à l'issue de la finale jouée contre la sélection du comité de la Loire-Atlantique.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des acteurs de cette réussite.

De son côté, la sélection féminine de la Seine St-Denis achève son très beau parcours en finale avec une défaite d'un but face à la sélection du comité du Doubs.



## Intercomités – challenge de France

À l'échelon inférieur, la sélection masculine du comité des Yvelines doit se contenter de la place de finaliste après sa défaite de 4 buts face à la sélection du comité de l'Eure.

## coupe de France

Dans le cadre toujours magique de l'AccorHotels Arena de Paris-Bercy, deux de nos équipes sont allées chercher le trophée : le **Levallois SC** (pour la compétition départementale masc.) et le **Rueil AC** (pour la compétition régionale masc.). Et s'en est fallu de peu pour qu'une troisième équipe ne les rejoigne au palmarès (défaite de l'ES Colombienne dans les dernières secondes de la finale régionale féminine)...



## champions régionaux

En attendant de vous présenter l'ensemble les champions régionaux, nous tenions à féliciter les champions de pré-nationale des ex-ligues PIFO et IFE.

Bravo donc pour leur saison au **Montfermeil HB** (IFE) et au **Plaisir HBC** (PIFO) pour les masculins & à l'**US Ormesson** (IFE) et l'**ES Colombienne** (PIFO) pour les féminines, et nous leur souhaitons le meilleur dans leur nouvelle aventure en championnat de France N3 !



## LA FFHANDBALL COMMUNIQUE

La saison administrative 2017-2018 n'ouvrira dans Gest'hand qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Toutes les opérations d'intersaison devront alors être réalisées à partir de cette date.

### Information concernant les affiliations et ré-affiliations

Les affiliations et ré-affiliations pour 2017-2018 sont à réaliser selon la procédure dématérialisée dans Gest'hand à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Elles conditionnent les engagements en compétition officielle (sauf pour les clubs évoluant en championnat de France) et la délivrance des licences.

La facturation des droits d'affiliation ou ré-affiliation, initialement prévue par la fédération pour les clubs nationaux, reste de la compétence des ligues régionales pour tous les clubs de leur territoire.

Les clubs nationaux seront toutefois automatiquement ré-affiliés dès lors qu'ils seront à jour de leurs droits d'engagement (par prélèvement) en compétitions nationales.

Pour l'intersaison 2018, les modalités pratiques de ré-affiliation seront redéfinies.

### Conséquences de la réforme territoriale par rapport aux numéros et aux adresses électroniques des clubs affiliés

La nouvelle numérotation ainsi que les adresses électroniques concernent toutes les structures, fédération, ligues, comités et clubs. La bascule sera réalisée à la clôture de la saison administrative 2016-2017, c'est-à-dire la dernière semaine de juin pendant laquelle Gesthand ne sera pas disponible.

Le numéro sera donc toujours composé de 7 chiffres :

> Les deux premiers sont maintenant le code ligue suivant (les autres 5 chiffres restant inchangés) :

Fédération Française de Handball	50 (00 cette saison)
Auvergne-Rhône-Alpes	51 (03, 10, 16 cette saison)
Bourgogne-Franche-Comté	52 (04,12 cette saison)
Bretagne	53 (05 cette saison)
Centre-Val-de-Loire	54 (06 cette saison)
Corse	55 (08 cette saison)
Grand-Est	56 (01, 07, 15 cette saison)
Hauts-de-France	57 (11, 21 cette saison)
<b>Île-de-France</b>	<b>58 (19, 20 cette saison)</b>
Normandie	59 (17 cette saison)
Nouvelle-Aquitaine	60 (02, 14, 22 cette saison)
Occitanie	61 (13, 24 cette saison)
Pays-de-la-Loire	62 (18 cette saison)
Provence-Alpes-Côte-D'azur	63 (09, 23 cette saison)
Guadeloupe	64 (25 cette saison)
Guyane	65 (26 cette saison)
Martinique	66 (27 cette saison)
Nouvelle-Calédonie	67 (28 cette saison)
Polynésie	68 (29 cette saison)
Réunion	69 (30 cette saison)
Mayotte	70 (31 cette saison)
Wallis-et-Futuna	71 (32 cette saison)

Les nouvelles adresses électroniques de l'ensemble des structures seront construites sur le modèle [n°affiliation@ffhandball.net](mailto:n°affiliation@ffhandball.net) et opérationnelles à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Comme précédemment, aucune redirection ne pourra être programmée.

### Point sur les mutations

À titre exceptionnel, le Conseil d'administration fédéral a décidé, le 23 février 2017, que la période officielle des mutations courra du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2017.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, les mutations seront donc considérées comme hors période et devront respecter les dispositions de l'article 52.3 des règlements généraux.

### Point sur la nouvelle procédure de renouvellement des licences s'agissant des documents médicaux

#### • Principes

Pour la saison 2017-2018 des évolutions importantes, adoptées par l'assemblée fédérale du 1/04/2017, concernent les documents médicaux à produire :

- pour une création de licence, le certificat médical d'absence de contre-indication reste obligatoire et doit être établi après le 1<sup>er</sup> juin 2017,
- pour un renouvellement de licence (saisons consécutives) :
  - o si le certificat médical fourni pour la saison 2016-17 a été établi avant le 1/6/2016, alors un nouveau certificat est à produire pour la saison 2017-18,
  - o si le certificat médical de la saison 2016-17 a été établi après le 1/6/2016, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir une attestation de santé, après avoir renseigné un questionnaire qu'il conserve :
    - > S'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation + le certificat de la saison passée sont suffisants,
    - > S'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.

Il est aussi prévu le recadrage des photos fournies et la vérification de l'adresse mail du licencié (par l'envoi d'un message en retour vers l'adresse mail qui a été communiquée).

#### • Procédure

Le *process* de demande de licence est globalement inchangé :

- 1. Le club saisit une demande** (création [y compris en cas de transfert international], renouvellement ou mutation) **dans Gest'hand avec le nom du licencié.**
- 2. Le licencié renseigne et finalise sa demande de licence ou de renouvellement.**  
Pour cela, il renseigne la date de son certificat médical produit en 2016-17, il télécharge les documents manquants avant de finaliser sa demande.  
Les documents nécessaires peuvent être selon les cas : pièce d'identité, photo, attestation de santé complétée et signée, certificat médical, titre de séjour, autorisation de travail, autorisation parentale). Il atteste avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et aux garanties IA. Il conserve strictement confidentiel son questionnaire de santé et fournit au club l'attestation de santé originale ainsi que, si besoin, le nouveau certificat médical original.
- 3. Le club vérifie et valide la demande de licence ou de renouvellement.** Il conserve les originaux du certificat médical et de l'attestation de santé.
- 4. La ligue vérifie et, si le dossier est complet, qualifie la licence.**  
**Pour les dossiers relevant réglementairement de la compétence de la FFHandball (étrangers, joueurs professionnels, transfert international, etc.), seule la fédération est autorisée à qualifier un joueur.**

### Module salles et terrains dans Gest'hand

La procédure de création de salle est en cours d'évolution et sera modifiée de la manière suivante lors de l'intersaison 2017.

- Le club saisit une demande de création de salle dans Ges'thand, renseigne et finalise sa demande (un certain nombre de champs seront obligatoires, à défaut le dossier ne pourra pas être finalisé). La ligue et la fédération sont alors informées de ce dossier en création. Parallèlement, le club constitue le dossier, scanne les pièces nécessaires et transmet le dossier complet à la ligue.
- La ligue vérifie le dossier. Le responsable régional saisit l'imprimé du relevé d'éclairément, puis émet un avis et éventuellement des observations sur le dossier, il transmet ensuite le dossier complet et validé à la fédération.
- La FFHandball après étude du dossier, informe la ligue du classement ou du refus, puis si la décision est de procéder au classement de la salle, elle numérote la salle (seule la fédération pourra attribuer un numéro).

### Conventions

Une modification réglementaire concerne les listings de joueurs et dirigeants : ces listes peuvent être complétées en cours de saison, dans la limite du nombre maximum fixé (30 joueurs pour les conventions « seniors », 25 pour les « moins de 18 ans championnat de France », et 20 dirigeants), les 3 changements ne sont plus possibles après avoir atteint ces plafonds.

En ce qui concerne les conventions « moins de 18 ans Championnat de France » il est rappelé que « *seule une instance territoriale, sur proposition motivée de l'ETR, peut désigner comme ayants droit pour évoluer en championnat de France jeunes (moins de 18 ans) des équipes féminines et des équipes masculines et relevant d'une convention entre clubs* ».

Les dossiers téléchargeables comportent donc désormais un champ spécifique pour la formalisation de la proposition motivée de l'ETR.

### Le support Ges'thand et l'utilisation de ticket

Pour simplifier et aider les dirigeants de clubs, la fédération a mis en place un système de gestion de « ticket » qui se trouve sur la page d'accueil Gest'hand. Chaque demande d'aide se voit attribuer un numéro de ticket unique qui permet de suivre en ligne sa progression et les réponses apportées.

Pour autant le service a ses limites : il faut l'utiliser mais pas en abuser... des réponses peuvent être apportées par les secrétaires des comités ou des ligues, sans encombrer cet outil indispensable : invitons les clubs à interroger en premier lieu leur structure comité ou ligue avant de déposer des tickets, parfois très simples à régler.

# finalités des championnats de France

Depuis 2009, la fédération française de handball et la ligue régionale (d'abord PIFO et maintenant) d'Île-de-France organisent conjointement les finalités des championnats de France amateurs de handball.

Cet évènement incontournable dans le calendrier fédéral vise notamment à valoriser le handball ultramarin ainsi que le titre de champion de France et ce dans une enceinte prestigieuse, en l'occurrence la halle Carpentier.

Il se déroule en deux phases. La première concerne les équipes ultramarines (venues de Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion, Mayotte) qui se sont qualifiées à l'issue de leur championnat respectif. Un tournoi permet d'établir le classement de ces équipes.

La deuxième phase voit les équipes métropolitaines affronter les équipes ultramarines pour les titres de champion de France de N1 fém., N2 masc., N2 fém., N3 masc. & N3 fém.

équipes championnes des territoires ultramarins :

territoire	champion féminin	champion masculin
Guadeloupe	Intrépide HBC (S <sup>te</sup> -Anne)	L'Étoile (Morne-à-l'Eau)
Guyane	ASC le Geldar de Kourou	AJSE (Cayenne)
La Réunion	Tamponnaise HBF	Case Cressonnaire (S <sup>t</sup> -André)
Martinique	USC Citron (Fort-de-France)	Étoile de Gondeau (Le Lamentin)
Mayotte	Combani HC	ASC Tsingoni

## lundi 5 juin : tournoi ultramarin

08:45 – (F) : Tamponnaise HBF // USC Citron  
 10:00 – (F) : ASC Le Geldar de Kourou // Intrépide HBC  
 11:15 – (M) : ASC Tsingoni // Case Cressonnaire  
 12:30 – (M) : AJSE (Cayenne) // Étoile de Gondeau  
 13:45 – (F) : Combani HC // USC Citron  
 15:00 – (F) : Intrépide HBC // Tamponnaise HBF  
 16:15 – (M) : ASC Tsingoni // L'Étoile (Morne-à-L'eau)  
 17:30 – (M) : Étoile de Gondeau // Case Cressonnaire  
 18:45 – (F) : Combani HC // ASC Le Geldar De Kourou  
 20:00 – (M) : AJSE (Cayenne) // L'Étoile (Morne-à-L'eau)

## mardi 6 juin : tournoi ultramarin

08:45 – (M) : ASC Tsingoni // Étoile de Gondeau  
 10:00 – (F) : Intrépide HBC // USC Citron  
 11:15 – (M) : AJSE (Cayenne) // Case Cressonnaire  
 12:30 – (M) : L'Étoile (Morne-à-L'eau) // Étoile de Gondeau  
 13:45 – (F) : Tamponnaise HBF // ASC Le Geldar de Kourou  
 15:00 – (F) : Intrépide HBC // Combani HC  
 16:15 – (M) : L'Étoile (Morne-à-L'eau) // Case Cressonnaire  
 17:30 – (M) : ASC Tsingoni // AJSE (Cayenne)  
 18:45 – (F) : Tamponnaise HBF // Combani HC  
 20:00 – (F) : USC Citron // ASC Le Geldar de Kourou

## jeudi 8 juin : finalités du tournoi ultramarin

14:00 : match place 3/4 masculin  
 16:00 : match place 3/4 féminin  
 18:00 : finale féminine  
 20:00 : finale masculine

## samedi 8 juin (finale des championnats de France)

**9:30 : Finale N3 F**  
 3<sup>e</sup> du tournoi ultramarin vs Bourg-de-Péage Drôme HB (26)

**11:30: Finale N3 M**  
 vice-champion ultramarin vs HBC Serris Val-d'Europe (77)

**13:30 Finale N2 F**  
 vice-champion ultramarin vs Épinal HB (88)

**15:30 : Finale N2 M**  
 champion ultramarin vs Paris S<sup>t</sup>-Germain HB (75)

**17:30 : Finale N1 F**  
 champion ultramarin vs SUN AL Bouillargues (30)